

CLUB DES COLLECTIVITÉS POUR L'ESS

en région AuRA

 **Date : 19 décembre 2024**

 **Horaire : 14h-16h**

 **Lieu : En ligne**

**Alimentation & agriculture
durable et inclusive avec l'ESS**



Introduction du sujet et enjeux

Ce webinaire s'inscrit dans le cadre du Club des collectivités locales pour l'ESS en Auvergne-Rhône-Alpes lancé en 2022. Cette rencontre est co-organisée par la Chambre Régionale de l'ESS AuRA et le RTES avec le soutien de la Banque des Territoires et du CNFPT, dans le cadre de TRESSONS 2024/2025 porté par l'Avise et le RTES.

Quelles ressources à portée des collectivités pour favoriser la production locale et qualitative ? Quels leviers pour favoriser l'accès de tou.te.s à une alimentation de qualité soutenable ? Si il n'existe pas de compétences alimentation ou agriculture, les collectivités territoriales disposent de nombreux leviers d'action pour travailler ces thématiques qui croisent des enjeux socio-économiques, environnementaux, de paysage, etc. Les territoires se sont récemment emparés de ces sujets, notamment depuis la mise en place des PAT mais aussi depuis la crise Covid19 qui a accéléré, dans un cadre complexe et contraint, le développement de compétences et le travail en transversalité sur ces sujets au sein des collectivités. Pour favoriser une alimentation et une agriculture durable et solidaire sur leurs territoires, les collectivités peuvent notamment s'appuyer sur les structures de l'ESS, présentes sur tous les maillons de la chaîne de l'agriculture et de l'alimentation : production agricole, transformation, distribution, logistique, consommation, actions de sensibilisation, etc. Le RTES a mis en évidence les leviers d'action des collectivités locales pour favoriser une alimentation durable sur leur territoire en lien avec l'ESS dans le cadre de son RepèrESS dédié.

Synthèse des interventions

**Les leviers d'action des collectivités pour favoriser
l'installation et la production agricole durable avec l'ESS**

Jean-Marie Vallée, vice-président en charge de l'Agriculture, l'Alimentation, la Biodiversité et les Espaces naturels, Clermont Auvergne Métropole

La métropole de Clermont-Ferrand regroupe 21 communes à la fois urbaines, périurbaines et rurales. La délégation agriculture-alimentation a été créée à l'occasion de ce mandat suite à la prise de conscience de l'ensemble des élu.e.s qu'il y avait un **besoin d'essayer de relocaliser l'alimentation en créant une ceinture verte**. Le PAT porté par le Grand Clermont (syndicat qui regroupe la Métropole et les EPCI) se donne pour objectifs de produire et soutenir les producteurs et d'améliorer la consommation vers une alimentation plus saine. Le territoire représente 9000 hectares (ha) agricoles dont 18,2% en bio, 17% de blé de grande culture et des surfaces en maraîchage qui sont réduites au fil du temps.

Jean-Marie Vallée indique que la Métropole peut intervenir en matière d'agriculture et d'alimentation en s'appuyant sur leurs **compétences en gestion de l'eau et des milieux aquatiques, l'urbanisme** (ZAN, reconquête de surfaces agricoles sur l'urbain) **et le développement économique** notamment. La Métropole agit pour répondre au **déséquilibre de l'offre et de la demande en agriculture**, favorise les rencontres entre les cédants et les porteurs de projets, anime des échanges entre les producteurs, les revendeurs, les consommateurs, et favorise la formation des maraîchers. Cela suppose de **repérer et d'accompagner des porteurs de projets** pour qu'ils deviennent de futurs chefs d'exploitation.

En 2022, la Métropole a initié, en partenariat avec la Chambre d'agriculture, Agribio 63 et d'autres acteurs, la création de la **SCIC Ceinture Verte Pays d'Auvergne**, afin de participer à l'installation de maraîchers (cf. présentation ci-dessous). La Métropole travaille également à l'installation d'une ferme urbaine dans le quartier prioritaire de la politique de la ville des Vergnes, un projet qui a vocation à la fois productive, sociale et environnementale sur 2 ha de foncier dépollués grâce à un financement de Quartier fertile de l'ANRU, de la Métropole et de la Caisse des dépôts. La Métropole soutient également les Jardins Solidaires (cf. ci-dessous), l'association Family Social Club (sensibilisation de familles au bien manger), et anime un

Co-organisateurs :



réseau de cuisiniers de restauration collective (qui représente 15 000 repas/jour et 5 millions € d'achats alimentaires), des réunions sont organisées avec le préfet sur le respect de la loi Egalim... La Métropole est engagée dans un programme européen PLAN EAT avec des chercheurs de l'INRA sur l'alimentation des enfants.

La Métropole soutient différents acteurs de l'ESS : prise de part sociale dans la SCIC de la ferme de Sarlieve (80 ha, créée en 2000, 12 permanents et une douzaine de salariés en insertion, appui à la création d'entreprises artisanales, CA 1,5 million d'€), soutien à Bio63, Solidarité paysans, le CIVAM, Coco Shaker, la Ferme urbaine Landestinie, l'Etonnant Festin, une manifestation grand public.

Jérémy Alvès, directeur de la SCIC la Ceinture verte Pays d'Auvergne

La Ceinture Verte Pays d'Auvergne est une SCIC de territoire qui a pour but de **répondre aux enjeux de la relocalisation de la production de légumes en circuit court sur le territoire des collectivités associées et de l'installation de nouveaux porteurs de projets**. La SCIC travaille à lever les freins à l'installation (foncier, portage des baux, aménagements) et fournit un accompagnement renforcé sur les 1ères années d'exploitation et tout au long de la carrière des maraîchers pour qu'ils puissent atteindre une rémunération correcte assez rapidement et pérenniser leur exploitation. **La SCIC travaille avec les collectivités mais aussi les différents acteurs de la filière**, les partenaires du financement agricole et des citoyens du territoire. Ceinture Verte Pays d'Auvergne travaille à **mobiliser l'argent public dans le capital** pour faire un effet levier sur les emprunts bancaires. 5 sites seront aménagés à l'automne 2025 et 5 sites sont en cours de finalisation d'études et de pré-aménagement pour 2026. **La Ceinture Verte Pays d'Auvergne travaille en lien avec les collectivités pour identifier le foncier** (moitié des sites sur du foncier de collectivité) mais n'a pas vocation à être une foncière agricole (achat foncier uniquement quand il y a une opportunité à ne pas rater). Dans la majorité des cas la SCIC négocie des baux emphytéotiques sur 50 ans, ce qui permet de faire un bail de carrière aux maraîchers pour les sécuriser jusqu'à la retraite. Les maraîchers peuvent rompre ce bail annuellement. **La SCIC réalise aussi pour les collectivités des études agronomiques, études d'implantation, études budgétaires, engage les travaux et parallèlement lance un appel à candidature** pour que des maraîchers puissent proposer un projet concret qui s'intégrera dans cette dynamique territoriale. Une fois que le candidat est prêt à s'installer, la Ceinture Verte Pays d'Auvergne signe un bail de carrière et/ou un contrat de prestation sur la partie bâtiment (serre et irrigation). Ce contrat de prestation vient rembourser l'emprunt bancaire étalé sur du long terme et l'accompagnement sur toute la durée de la carrière. Cet accompagnement est apporté par un maraîcher expérimenté du territoire, la FRAB AURA (aspects techniques) et un salarié de la Ceinture Verte (perspective entrepreneuriale). En moyenne au sein du réseau La Ceinture Verte, les maraîchers se rémunèrent au SMIC dès la 2ème année, avec l'objectif d'un salaire médian en année 4.

Jean-Luc Chautagnat, co-directeur de la SCIC les Fermes partagées

Les Fermes Partagées est une SCIC qui agit sur le territoire de l'ancienne région Rhône-Alpes en Ardèche, dans l'Ain et dans la Loire, avec pour ambition de **promouvoir et accompagner le développement de fermes de l'ESS : collectives, coopératives et agroécologiques**. 3 fermes fondatrices sont à l'origine de Fermes Partagées : la ferme des Volontoux dans la Drôme, la ferme de la Paix des Sables en Isère et la ferme de Chalonne en Isère. Les Fermes Partagées soutiennent les fermes sous forme SCIC ou SCOP dans l'objectif de rendre **le travail agricole plus attractif, plus rémunérateur et plus protecteur socialement**. La forme coopérative favorise l'acquisition et derrière la transmission d'un foncier en commun ainsi que la pluri-activité, avec des activités qui peuvent se renforcer mutuellement sur le plan économique. Les Fermes Partagées défendent des fermes portées par les paysans et complètement connectées avec leur territoire via des fonctionnalités diversifiées (tiers-lieux, commerces locaux, activités culturelles, de formation...).

Créée en 2021, la SCIC des Fermes Partagées a accompagné 30 fermes en 2023 dans leur création, leur développement ou leur transmission. Une dizaine de fermes sont sociétaires de la SCIC et bénéficient tout au long de l'année de ses services d'accompagnement et de soutien administratif. Les Fermes Partagées sont aussi une **coopérative d'activité et d'emploi** pour accueillir des entrepreneurs et héberger leur activité (fabricant de limonade, boulanger paysan, pépiniériste...). Les Fermes Partagées est partenaire de l'Union régionale des SCOP et des SCIC qui co-accompagne les projets de fermes, mais aussi du réseau des ADEAR, Terre de Liens, Gab, de nombreuses CIGALES, et de 2 coopératives qui ont présidé à sa création : le GRAP (SCIC distribution et transformation alimentaire bio) et la SCIC La Carline (distribution alimentaire bio). Les Fermes Partagées propose **un appui juridique, un appui sur la gouvernance des collectifs, sur le montage financier, sur la formation ainsi qu'un accompagnement au long cours**.

Co-organisateurs :



La SCIC travaille en lien avec les collectivités (dès la phase d'études de faisabilité initiale, dans le cadre des différents accompagnements...). La SCIC a par exemple une convention d'appui avec l'agglomération Valence-Romans orientée sur l'expérimentation de la reprise de grandes fermes en bio et une convention annuelle avec la ville de Lyon sur la promotion des fermes collectives via des actions de formation, d'information, d'accueil de porteurs de projets, d'accompagnement, etc.

Les Fermes Partagées a accompagné la création de la SCIC la ferme de Lyon (dernière ferme de Lyon dans laquelle il y a plusieurs collectivités associées) et porte, en partenariat avec la Carline et Grap, un ensemble d'actions et d'intercoopération dans le cadre du PAT de la communauté de communes du Diois.

Il y a un **enjeu de plaidoyer** pour ces modèles de l'ESS en agriculture, car il est aujourd'hui impossible aux salariés de SCIC, SCOP ou CAE de bénéficier de la dotation aux jeunes agriculteurs à l'installation.

Pauline Prevost, de Terre de Liens

Terre de Liens est un mouvement qui existe depuis 2003, dont l'objectif est de participer à la **transformation du système agricole et alimentaire par le levier du foncier en s'appuyant sur l'implication citoyenne**. Terre de Liens agit pour sortir les terres de la spéculation, préserver le foncier agricole et accompagner l'installation des paysan.ne.s en agriculture biologique. Terre de Liens est un mouvement qui rassemble plusieurs structures qui mobilisent différents types d'outils : 19 associations territoriales en France rassemblées dans une fédération, une foncière, et la fondation Terre de Liens qui travaille à la préservation des terres notamment grâce à des dons et legs. Terre de Liens Rhône-Alpes a **49 fermes**, ce qui représente quasiment **1 600 ha**, et mobilise plus de **300 bénévoles**.

Terre de Liens agit auprès des collectivités locales via plusieurs types de leviers et en lien avec l'ensemble des acteurs de l'accompagnement agricole sur les territoires : **participation aux stratégies foncières des collectivités locales** en lien avec les SAFER, **sensibilisation d'élu.e.s locaux sur la préservation du foncier agricole, sur les leviers de l'installation, conseil en portage foncier, montages d'acquisition de fermes** qui peuvent être communes entre Terre de Liens et des collectivités locales... Terre de Liens intervient aussi auprès des propriétaires fonciers pour engager la remise en culture des terres, appuyer les projets d'acquisition, animer des dispositifs d'échanges entre collectivités locales, et ce **au maximum en lien avec les citoyens**. Par exemple Valence-Romans-Agglomération anime et finance un groupe de travail baptisé le Pôle ressources, qui permet de faire circuler au maximum l'information entre les acteurs de l'accompagnement agricole sur les transmissions à venir, sur les porteurs de projets, et de travailler ensuite collectivement sur la restructuration des grandes fermes. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Terre de Liens est de plus en plus sollicité par **les collectivités qui se sentent alertées** car des fermes vont être cédées sur leur territoire avec un risque fort que la ferme perde son intégrité, que le logement paysan soit vendu à des personnes qui ne seront pas exploitantes par la suite, que les terres, ensuite, partent plutôt à l'agrandissement, etc. Dans ce cadre Terre de Liens travaille de plus en plus avec les collectivités à imaginer des montages d'acquisition, de co-acquisition, car de plus en plus de fermes ont des coûts de transmission difficiles à assumer pour des porteurs de projets. Par exemple sur Bourgoin-Jallieu, la transmission d'une ferme a été imaginée avec une acquisition du foncier et du bâti agricole par Terre de Liens et du logement paysan par la commune, qui en a ensuite confié la gestion par bail emphytéotique à Terre de Liens, ce qui a permis **de garder l'intégrité de la ferme**. Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Marie Bonin, directrice des Jardins Solidaires

Les Jardins Solidaires est une entreprise à but d'emploi (EBE) inscrite dans l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD), située à Gerzat, dans le Puy-de-Dôme. La commune de Gerzat, Clermont-Ferrand et Clermont-Auvergne-Métropole ont porté une candidature dans le cadre de TZCLD avec 2 enjeux identifiés : **l'emploi et l'alimentation durable accessible à tous**. Jardins Solidaires emploie 20 salariés dont **17 issus de la privation d'emploi**. 10 personnes sont positionnées sur l'activité maraîchage, sur une parcelle d'1,5 ha mise à disposition par la commune de Gerzat et produisent des fruits et légumes locaux et bio. La production est destinée à **l'aide alimentaire** en partenariat avec le Secours Populaire, le Secours Catholique et d'autres associations.

Jardins Solidaires intervient **en soutien des producteurs locaux** via 63 Saveurs, un groupement de producteurs et par le biais du groupement d'employeurs Agri-Emploi 63 avec des chantiers agricoles pour

Co-organisateurs :



venir en aide aux agriculteurs quand il y a un coup de bourre. L'EBE a également développé **une activité logistique pour les producteurs** : collecte de produits de la ferme à la plateforme du groupement, préparations de commandes, tournées de livraisons, etc.

Jardins Solidaires porte aussi le projet d'une **ferme urbaine sur le quartier prioritaire des Vergnes**, dans le cadre du dispositif des quartiers fertiles de l'ANRU, avec un accompagnement des équipes de Clermont-Auvergne-Métropole.

Julien Vert, Potager & Compagnie

Potager & Compagnie est une entreprise de l'ESS installée à la Ferme Saint-Georges, dans le Var, qui fait du maraîchage bio en agroforesterie, sur 1 ha et demi : fruits, légumes et oeufs bio. Cette ferme sert de **support pour des expérimentations agronomiques** menées avec des partenaires scientifiques et techniques. Potager & Compagnie porte également **un organisme de formation professionnelle sur l'agroécologie et un bureau d'études pour accompagner des projets nourriciers** et en particulier des fermes maraîchères municipales, intercommunales ou départementales par le transfert d'expériences : études de faisabilité, recherche de fonciers, analyse de parcelles, conception et design agroécologique, maîtrise d'oeuvres et appuis techniques au maraîcher communal sur la planification de sa production, l'équation des besoins de la cantine, etc.

Elle travaille aussi sur la mise en réseau, l'animation et la communication autour des fermes municipales. **Créer une ferme municipale est une façon pour les collectivités de fournir des fruits et légumes bio** pour la cantine, éventuellement aussi pour la solidarité. Les fermes municipales sont des outils pédagogiques. Enfin ces fermes sont exploitées en régie ou sur des modèles d'économie mixte et ainsi déconnectées du fonctionnement économique classique des exploitations agricoles. Potager & Compagnie a travaillé sur les différents montages juridiques possibles pour une collectivité qui voudrait se lancer dans le fait de produire ses propres fruits et légumes bio et a participé à l'organisation des 1ères rencontres nationales des fermes municipales à Mouans Sartoux en juin 2024. **48 fermes municipales et intercommunales** sont recensées, soit **500 ha de fermes agricoles** et plus de **227 000 repas par jour** alimentés par ces projets à l'échelle nationale.

Valentin Lhuillier, SOLAAL Auvergne Rhône-Alpes

SOLAAL Auvergne Rhône-Alpes est une association d'intérêt général créée au niveau de la région en octobre 2021, rattachée à un réseau national qui existe depuis 2013, avec pour objectif principal de **faciliter la mise en relation et d'organiser le don des producteurs professionnels, coopératifs, grossistes, expéditeurs** qui sont susceptibles d'avoir des surplus ou des invendus, vers l'ensemble des associations d'aide alimentaire des départements et du territoire : Restos du Coeur, Croix-Rouge, Banques Alimentaires, Secours Populaire, épiceries solidaires, etc. SOLAAL est contacté directement par les producteurs ou grossistes, analyse l'offre puis propose le don à l'ensemble des associations d'aide alimentaire du département qui ont en général entre 24 et 48 heures pour se positionner. SOLAAL fait un retour des demandes au donateur qui choisit son ou ses bénéficiaires et SOLAAL organise le service après don (gestion administrative des attestations pour déduction fiscale). **Depuis sa création, SOLAAL AuRA a organisé et facilité le don de 1493 tonnes de produits.** 88% de ces produits sont des produits frais, des fruits et des légumes, soit **3 millions de repas distribués auprès de 130 associations d'aide alimentaire.** SOLAAL organise également des glanages solidaires, avec une attention portée à la mixité des équipes bénévoles qui réalisent le glanage (dont des bénéficiaires de l'aide alimentaire).

Ressources

- [Plateforme Récolte, Terre de Liens](#)
- [Guide Terre de liens : Agir sur le foncier agricole, un rôle essentiel pour les collectivités locales](#)
- [Objectif Terres](#), site d'annonces de fermes à transmettre
- [RepèrESS RTES : Alimentation durable & ESS, enjeux et leviers d'action des collectivités locales](#)
- [Fiche RTES Déniché pour Vous : GRAP](#)
- [Zoom du RTES : article sur Les Fermes Partagées](#)